

## NEWSLETTER UNSA POLE EMPLOI – 31 AOUT 2009

**Vous rentrez de vacances et/ou vous vous êtes déconnecté(e) de votre univers professionnel, nous vous proposons un rétrospective de l'actualité de Pôle Emploi durant la trêve estivale :**

### **Pôle emploi: 31 opérateurs privés retenus :**

AFP - 31/07/2009

Pôle emploi a publié aujourd'hui la liste des 31 premiers prestataires privés retenus pour accompagner 320.000 chômeurs dans leur recherche d'emploi en deux ans, qui vont des agences d'intérim comme Manpower à des spécialistes du reclassement, comme Sodie (groupe Alpha). Pôle emploi va consacrer un budget de 425 millions d'euros sur les deux ans (jusqu'à juillet 2011) pour rémunérer ces structures, à qui sont confiées deux types de tâches différentes: le placement des publics éloignés de l'emploi et l'accompagnement des licenciés économiques, a précisé Pôle emploi à l'AFP.

Sodie apparaît comme l'opérateur le mieux doté, avec 12 lots emportés (Est-francilien, Centre, Pas-de-Calais pour les publics éloignés de l'emploi, et Ouest francilien, Est francilien, Sud-est francilien, Bourgogne, Nord, Pas-de-Calais, Lorraine, Bretagne, Poitou-Charentes pour les licenciés économiques). L'appel d'offres, lancé en mars comptait 64 lots, dont 54 ont été attribués et 281 candidats.

La notification de 10 lots complémentaires "a été reportée de quelques semaines en raison de procédures de référé suspension devant le tribunal administratif de Paris", selon un communiqué.

### **Le Canard Enchaîné du 05/08/2009 :**

## **Pôle emploi dorlote un ami de la CGT**

**M**INE de rien, « L'Humanité » du 31 juillet a balancé un joli coup de pied dans les chevilles – ouvrières, évidemment – de la CGT. Evoquant la razzia faite par les boîtes privées sur un marché de 466 millions sur deux ans offert par Pôle emploi, l'organe du PC note que « *le cabinet Sodie Emploi, ex-filiale d'Usinor rachetée par Secafi-Alpha, se taille la part du lion, avec 22 % du marché* ». Le géant de l'intérim Manpower, classé deuxième, est largement distancé, avec 11 % seulement du magot. Et Altedia, la boîte créée par le

conseiller social de Sarko Raymond Soubie, se contente de 6 %. Secafi, dont l'« Huma » se plaît à rappeler qu'il contrôle Sodie, n'est pas tout à fait une maison comme les autres. C'est le cabinet d'audit que les structures de la CGT désignent le plus souvent lorsqu'un comité d'entreprise demande une expertise dans une société. Pierre Ferracci, son président, revendique ainsi un portefeuille de 1 800 comités d'entreprise clients, la plupart contrôlés par la CGT.

En quelque sorte des camarades capitalistes...

## Pôle emploi : Christian Charpy demande aux organisations syndicales d'accélérer les négociations sur la convention collective :

10 août 2009 - AEF

« Le rythme et la progression de nos négociations sont aujourd'hui insuffisants pour répondre à l'attente forte des personnels de disposer d'une convention collective unique qui réponde aux engagements pris dans l'accord préalable à la négociation signée au mois de novembre dernier » indique Christian Charpy, directeur général de Pôle emploi, dans une lettre envoyée aux organisations syndicales, mercredi 5 août 2009.

La négociation, débutée en janvier 2009 devait s'achever dans les 18 mois suivants. Christian Charpy espère désormais parvenir à la clôture de la négociation « courant octobre 2009 », soit avant les élections professionnelles de Pôle emploi, dont les résultats détermineront la représentativité de chaque organisation syndicale.

« L'urgence de négocier et de conclure me semble d'autant plus nécessaire que le regroupement des agents des deux statuts au sein des sites mixtes, comme le recrutement de nombreux collaborateurs en contrats de droit privé régis par la convention collective de l'assurance chômage et la transformation progressive des CDD de droit public de longue durée en CDI de droit privé risquent d'accroître le sentiment d'inéquité entre les agents de Pôle emploi », explique le directeur général.

Christian Charpy souhaite ainsi que « la classification des emplois, l'organisation du temps de travail, la formation ainsi que certains sujets complexes nécessitant un temps d'expertise plus long, puissent être négociée dans un délai rapide après la conclusion de la négociation de la CCN, les dispositions des accords existants restant maintenues tant que ces négociations ne seront pas achevées ».

**Retrouvez notre réaction ainsi que l'intégralité du courrier du D.G. et le projet de Convention Collective de la Direction sur notre site :**

**[www.unsa-pole-emploi.fr](http://www.unsa-pole-emploi.fr)**

## IDF : débordées, les agences Pôle emploi fermées mardi 25 août

Le Parisien – 24/08/09

Débordées par les demandes d'inscriptions en cascade, les agences Pôle emploi d'Ile-de-France ont décidé de fermer exceptionnellement le mardi 25 août pour rattraper leur retard.

«Les 250 sites d'Ile-de-France seront fermés mardi pour traiter le plus possible de dossiers en cours avant la rentrée pour éviter de prendre des risques, car septembre-octobre est la période avec le plus d'inscriptions, même hors période de crise», a expliqué un porte-parole de Pôle emploi.

En revanche, leurs services téléphoniques resteront joignables par les usagers franciliens, a-t-il précisé.

Outre la fermeture des sites, Pôle emploi Ile-de-France «est aussi en train de mettre en place une plateforme avec 110 agents qui vont prendre les appels au 39 49» et a «étendu les horaires d'ouverture», tempère le directeur régional Raymond Lagré. «On est sur des mesures préventives pour faire en sorte qu'au mois de septembre, on ne nous dira pas "Pôle emploi" est débordé», a-t-il ajouté.

## POLE EMPLOI : LE CHOMAGE REPART A LA HAUSSE EN JUILLET

SOURCE : AP | 26.08.2009

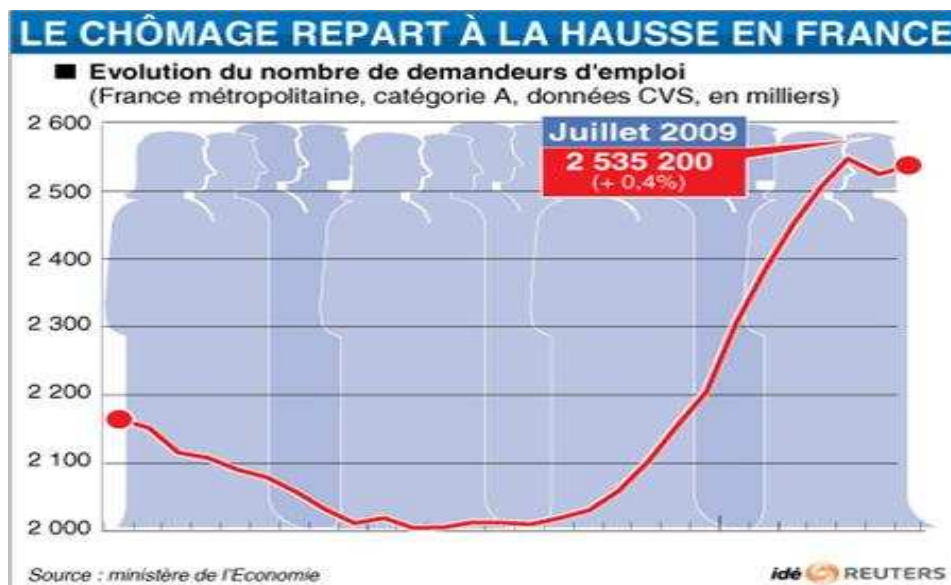
Après une baisse surprise en juin consécutive à 13 mois de hausse, le nombre de chômeurs inscrits au Pôle emploi en catégorie A en France métropolitaine remonte à nouveau, enregistrant une hausse de 0,4% en juillet, soit 10.700 demandeurs d'emploi de plus, a annoncé mercredi le ministère de l'Economie dans un communiqué. Sur un an, le chômage progresse de 25,6%.

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A fin juillet s'établit à 2.535.200 personnes. Les demandeurs d'emploi de catégorie A sont les chômeurs disponibles immédiatement et n'exerçant aucune activité même réduite.

En comptant les personnes en activité réduite (plus ou moins 78 heures dans le mois précédent) mais tenues de faire des "actes positifs de recherche d'emploi", le nombre de demandeurs d'emploi en France métropolitaine (catégories A, B et C) s'établit en juillet à 3.668.100, soit une hausse de 0,9% (+33.330) par rapport au mois précédent et de 19,3% sur un an.

Dans le détail, ce sont les plus de 50 ans qui souffrent de la hausse du chômage. Dans la catégorie A, la hausse est ainsi de 2,7%, tandis qu'on note un recul de 1,4% chez les jeunes de moins de 25 ans. En juillet, les hommes ont mieux tiré leur épingle du jeu que les femmes avec une diminution de 0,2% du nombre de demandeurs d'emploi chez eux, contre une hausse de 1,1% chez elles. Autre point noir, les chômeurs de longue durée. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B et C depuis un an ou plus augmente de 2% (+15,4% sur un an).

L'INSEE publiera le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) pour le 2e trimestre 2009 le 3 septembre prochain.



## Le 27/08/09 : INTERVIEW DE LAURENT WAUQUIEZ DANS LES ECHOS

(EXTRAIT) :

Les Echos : Pôle Emploi est encore la cible de nombreuses critiques.

Laurent Wauquiez : Le principe de la réforme est désormais incontesté. Qui voudrait aujourd'hui revenir au vieux système avec l'ANPE et les Assedic. Mais conduire leur fusion dans un tel contexte n'est pas facile. Les agents font un travail remarquable. Nous en sommes déjà à 300 sites mixtes, la cadence est bonne. A ce sujet, en période de vacances, quelques agences ont mis à profit la faible activité pour fermer et traiter les dossiers en stock. Mais soyons clairs, dès la rentrée, cela ne se reproduira pas.

J'ai fixé par ailleurs des priorités pour la rentrée. La première étape est de revenir à un délai normal de traitement des dossiers, de deux à trois jours. Deuxième sujet : les relations avec les entreprises, qu'il faut relancer. Troisième sujet : la formation des chômeurs. D'ici à la fin de l'année, Pôle emploi doit être en capacité de mieux répondre aux besoins de formation des demandeurs d'emploi.

## EMPLOI La ministre de l'Economie expose son plan d'action à « 20 Minutes »

# LA PÉDAGOGIE CONTRE LE CHÔMAGE

ANGELINE BENOIT

**Le chômage a beau ralentir, il augmente toujours. Ce n'est donc pas un hasard si la ministre de l'Economie, Christine Lagarde, et le secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi, Laurent Wauquiez, ont choisi de présenter aujourd'hui « les priorités de la rentrée du gouvernement en faveur de l'emploi », deux jours après la publication de chiffres confirmant la tendance à la hausse du chômage. La baisse surprise du mois de juin est oubliée, les 10 700 inscriptions supplémentaires enregistrées par Pôle emploi en juillet ont rappelé à tous que la crise battait son plein et que l'emploi n'avait pas fini de trinquer. Dans une interview exclusive à 20 Minutes, la ministre de l'Economie**

explique le contenu de son plan de « mobilisation pour l'emploi ». Outre des moyens supplémentaires pour Pôle emploi, un effort de pédagogie sera mené pour expliquer aux publics concernés les mesures d'aide à l'emploi dont ils peuvent bénéficier (*lire ci-dessous*).

### Une stratégie très critiquée

Une action dont certains doutent qu'elle suffise alors que le taux de chômage pourrait grimper à 10 % dès la fin de l'année. « Il faut donner plus de moyens aux outils existants, comme les réductions de charges sociales, l'accompagnement de salariés licenciés ou les formations », insiste Nicolas Bouzou, fondateur de la société d'études économiques Asterès. « Le plan de relance a

été largement insuffisant », estime de son côté Mathieu Plane, économiste au Centre de recherches en économie de Sciences-Po. A Pôle emploi aussi, la stratégie gouvernementale ne fait pas l'unanimité. « Les inscriptions n'ont jamais été aussi importantes. Chaque conseiller gère en moyenne 150 demandeurs d'emploi, et cela monte à 250 dans les bassins d'emploi sinistrés, contre 90 avant la crise. Dans ces conditions, aucun suivi n'est possible. Et les nouveaux recrutements représentent seulement un agent par agence », affirme Jean-Cyril Le Goff, délégué syndical central Unsa. Quant aux fiches pédagogiques, « c'est bien mais cela fait vingt ans que cela existe. Ce n'est pas ça qui va faire reculer le chômage ». ■

## « TREIZE FICHES POUR DES RÉPONSES PRATIQUES »

CHRISTINE LAGARDE

Ministre de l'Economie.

**Vous présentez aujourd'hui un plan de mobilisation pour l'emploi.**

**Quel est son contenu ?**

Nous allons expliquer l'énorme effort engagé pendant l'été par tous les acteurs du service public de l'emploi pour mettre à jour les inscriptions à Pôle emploi. Plus de 1 800 agents ont été recrutés et formés, ainsi que 500 contrats aidés pour l'accueil en agence et 500 contrats à durée déterminée pour faire face à l'afflux d'appels sur les plates-formes téléphoniques. Pôle emploi a également renforcé son recours à des

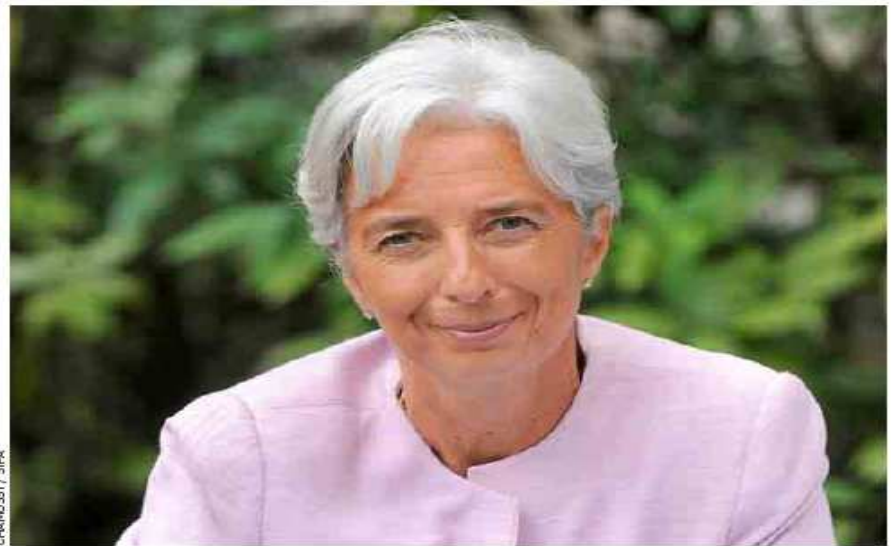
**« Nous nous attendons à une augmentation des démarches de recherche d'emploi. »**

opérateurs privés pour le traitement des dossiers et le suivi des demandeurs d'emploi, ce qui représente 3 000 conseillers en plus. Notre priorité est l'indemnisation. Dès début septembre, nous espérons diminuer de 50 000 à moins de 30 000 le nombre de dossiers en retard.

**Les déboires de Pôle emploi durent depuis des mois.**

**Pourquoi se mobiliser aujourd'hui ?**

Le gouvernement souhaite donner un élan collectif à la rentrée. Nous nous attendons à une augmentation des démarches de recherche d'emploi et des



CHAMUSSY / SIPA

inscriptions à Pôle emploi, notamment de la part des jeunes. Par ailleurs, nous avons constaté que les dispositifs d'aides à l'emploi sont perçus comme compliqués et que certains se sentent un peu perdus. Nous avons un impératif d'explication et de promotion des mesures. C'est la raison pour laquelle nous avons préparé treize fiches pour apporter des réponses pratiques aux chômeurs, aux salariés et aux employeurs, selon leur situation.

**N'est-ce pas le travail de Pôle emploi que d'informer sur les aides à l'emploi ?**

Nous devons soutenir la montée en puissance de certains outils comme l'apprentissage ou la convention de reclassement personnalisé (CRP). Ces

fiches détaillent de manière pédagogique à qui la mesure s'adresse, les avantages et comment cela marche, en prenant des cas types. Par exemple, on explique comment Anne-Marie, une salariée de 48 ans qui travaille dans une entreprise de transformation de saumon, peut bénéficier d'une CRP à la suite d'un licenciement économique. Cela lui permettra de suivre une formation pour se reconverter dans un autre métier – en l'occurrence travailler avec des personnes âgées – grâce à l'obtention d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale. Les fiches pourront être consultées sur le site Internet du ministère et sur celui de Pôle emploi, et elles seront distribuées dans les chambres des métiers, les maisons pour l'emploi, etc. ■

RECUEILLI PAR ANGELINE BENOIT